



N° 13617\*01

DEMANDE DE DEROGATION

POUR  LA COUPE\*  L'ARRACHAGE\*  
 LA CUEILLETTE  L'ENLEVEMENT

DE SPECIMENS D'ESPECES VEGETALES PROTEGEES

\*cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du Livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 Février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations

Définies au 4° de l'article L.411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

**A. VOTRE IDENTITE**

Nom et Prénom :

ou Dénomination (pour les personnes morales) : **Etablissement Public d'Aménagement Bordeaux Euratlantique**

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : .....

Adresse : **140, rue des Terres de Borde – CS 41717**

Commune : **Bordeaux**

Code postal : **33081 Cedex**

Nature des activités : **Aménageur public**

Qualification : **Etablissement public d'aménagement**

**B. QUELS SONT LES SPECIMENS CONCERNES PAR L'OPERATION**

Nom scientifique	Quantité (1)	Description (2)
Lotier velu <i>Lotus hispidus</i>	Destruction ponctuelle d'individus	Les pieds inventoriés en 2020 à l'est de l'aire d'étude rapprochée, au sud du futur parc Eiffel ne sont pas concernées par les aménagements.  Le risque de destruction concerne uniquement les individus qui recolonisent spontanément des friches urbaines soit anciennes (en attente d'aménagement) soit de nouvelles (post démolition d'anciens bâtis).  Absence de déplacement de station car cela nécessite le déplacement d'une couche de sol, qui est souvent pollué sur l'ensemble du périmètre de la ZAC.

(1) poids en grammes ou nombre de spécimens

(2) préciser la partie de la plante récoltée

**C. QUELLE EST LA FINALITE DE L'OPERATION**

Protection de la faune ou de la flore  Prévention de dommage aux cultures

Sauvetage de spécimens  Prévention de dommage aux forêts

Conservation des habitats  Prévention de dommage aux eaux

Inventaire de population  Prévention de dommage à la propriété

Étude phytoécologique  Protection de la santé publique

Étude génétique  Protection de la sécurité publique

Étude scientifique autre  **Motif d'intérêt public majeur**

Prévention de dommages à l'élevage  Détention en petites quantités

Prévention de dommages aux pêcheries  Autres

**Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :**

Projet de renouvellement urbain comprenant la création de logements, d'activités diverses, d'équipements publics, l'aménagement des espaces publics... s'insérant dans l'Opération d'Intérêt National Bordeaux Euratlantique définie par le décret n° 2010-306 du 22 mars 2010 portant création de l'Etablissement public d'aménagement de Bordeaux-Euratlantique.

**D. QUELLE EST LA PERIODE OU LA DATE DE L'OPERATION**

Préciser la période : **Travaux d'aménagement en cours (libération des emprise, débroussaillage). Fin des travaux prévus en 2030.**

Ou la date : .....

**E. QUELLES SONT LES CONDITIONS DE REALISATION DE L'OPERATION**

**Arrachage ou enlèvement définitif**  Préciser la destination des spécimens arrachés ou enlevés :

**Destruction, aucun déplacement n'est prévu du fait de la présence de sols pollués.**

Arrachage ou enlèvement temporaire  Avec réimplantation sur place

Arrachage ou enlèvement temporaire  Avec réimplantation différée

Préciser les conditions de conservation des spécimens avant la réimplantation :

**E1. QUELLES SONT LES TECHNIQUES DE COUPE, D'ARRACHAGE, DE CUEILLETTE OU D'ENLEVEMENT**

Préciser les techniques : **Pas de déplacement d'espèce.**

**F. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGES DE L'OPERATION\***

Formation initiale en biologie végétale  Préciser : Non définie

Formation continue en biologie végétale  Préciser : Non définie

Autre formation  Préciser : Non définie

**G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPERATION**

Régions administratives : **Nouvelle Aquitaine**

Départements : **Gironde (33)**

Cantons : **Bordeaux**

Communes : **Floirac**

**H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPERATION, QUELLES SONT LES MESURES PREVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPECE CONCERNEE DANS UN ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE\***

Réimplantation des spécimens enlevés

Mesures de protection règlementaires

Réimplantation des populations de l'espèce

Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :

**Aucun impact résiduel n'a été relevé sur les stations inventoriés ce dernier étant considéré comme nul, aucune compensation n'est proposée.**

**Voir description détaillée à la Partie 5.2.3 (b) et 5.3.3 (b) du présent dossier**

I. COMMENT SERA ETABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPERATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : /

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :

**Rapport de suivi écologique de chantier, pas de déplacement d'espèces, le rapport fera uniquement l'objet d'un constat d'impact si de nouvelles stations apparaissent en cours de chantier.**

\*cocher les cases correspondantes

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux

Fait à : .....

Le : .....

Votre signature

